

LIN OLEAGINEUX

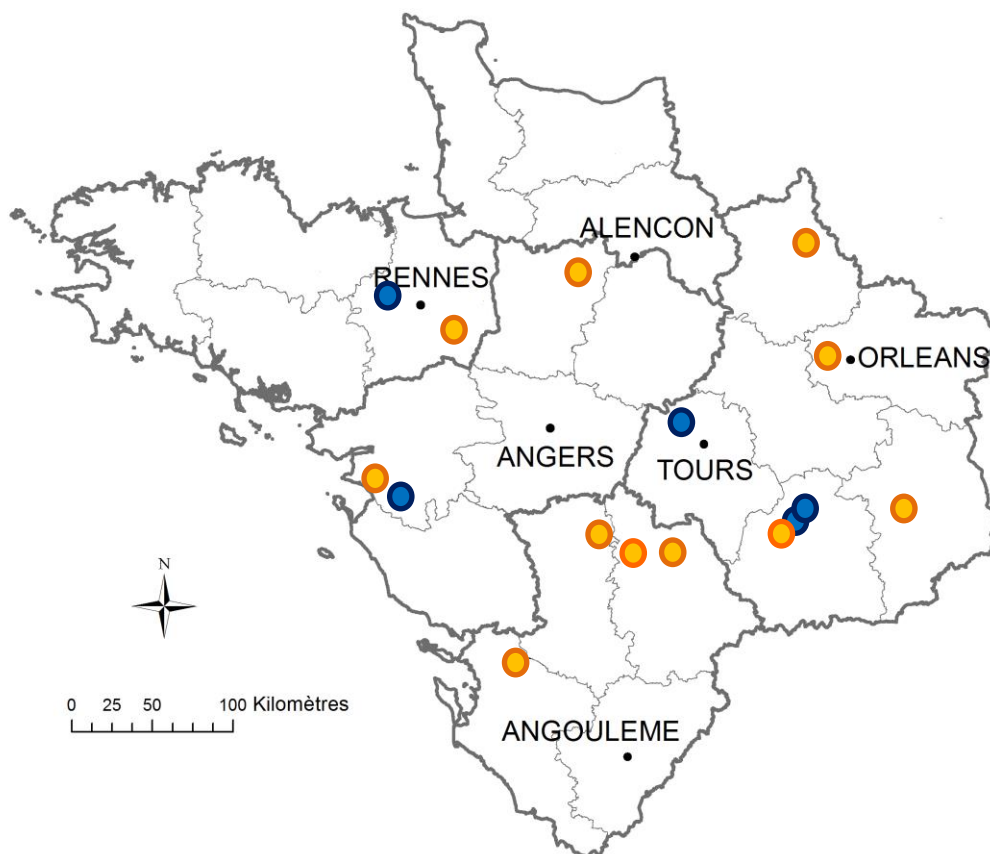
PRESENTATION RESEAU LIN OLEAGINEUX NORD-OUEST 2015-2016

Le réseau lin oléagineux Nord-Ouest est composé à ce jour de 16 parcelles de référence en lin oléagineux d'hiver pour la campagne 2015/2016. La répartition régionale est la suivante : 7 parcelles en Centre, 4 parcelles en Poitou Charentes, 2 en Bretagne, 3 en Pays de la Loire.

Les observateurs du réseau inter-régional lin oléagineux sont CA 45, CA36, CA28, CA35, CA44, CAVAC, Terrena Poitou, ETS Villemont, ETS Bodin, EPLEFPA du Cher, BELLANNE SA, Anjou Maine Céréales et Terres Inovia.

Cette semaine, 11 parcelles de lin oléagineux d'hiver ont fait l'objet d'une collecte d'observations : Bretagne 1, Centre 4, Poitou-Charentes 4, Pays de la Loire 2.

(● Parcelles de lin oléagineux d'hiver ayant fait l'objet de suivis cette semaine)



Bulletin rédigé par Terres Inovia à partir des observations réalisées cette semaine par : CA36, CA28, CA45, CA35, CA44, EPLEFPA du Cher, Terrena Poitou, Bellanne SA, Anjou Maine Céréales et Terres Inovia

Rédacteur : Nina Rabourdin, Terres Inovia
Suppléant : Guy Arjauré, Terres Inovia
En partenariat avec ARVALIS – Institut du végétal

Terres Inovia
l'agronomie en mouvement

Bulletin de santé du végétal
ECOPHYTO

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. Le Terres Inovia dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

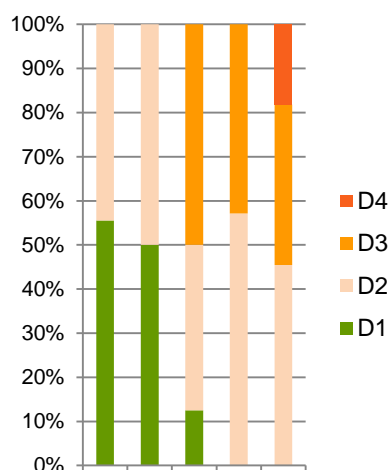
Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018

STADE PHENOLOGIQUE ET ETATS DES CULTURES

Cette semaine les stades s'échelonnent de **D2 (= 20 cm)** à **D4 (= 40 cm)**, les lins continuent leur développement. Certaines parcelles se développent rapidement alors que d'autres qui restent autour du stade D2 depuis maintenant plusieurs semaines. Les conditions des derniers jours, vent du nord, encore quelques températures négatives le matin ont pu limiter le développement du lin dans certains secteurs, malgré le retour d'un rayonnement favorable.

Rappel : un stade est considéré atteint au sein de la parcelle lorsque 50 % des plantes sont à ce stade.

% de parcelles au stade



(Source : Terres Inovia)

du 15/02 au 22/02 - (9 parcelles)
 du 23/02 au 01/03 - (6 parcelles)
 du 02/03 au 08/03 - (6 parcelles)
 du 09/03 au 15/03 - (7 parcelles)
 du 16/03 au 22/03 - (11 parcelles)

Stade du 16/03 au 22/03	Nombre de parcelles	Localisation (département)
D1 (=10 cm)	0	-
D2 (= 20 cm)	5	36, 28, 18, 45, 86
D3 (= 30 cm)	4	79, 86, 35, 53
D4 (=40 cm)	2	17, 44

THRIPS - LIN OLEAGINEUX D'HIVER



(Sources : ARVALIS – Terres Inovia)

Contexte d'observations

Les parcelles sont en période à risque (reprise de croissance). Aucune parcelle observée ne fait état de présence de thrips cette semaine dans le réseau. Les conditions climatiques actuelles restent venteuses et les prévisions annoncent une nouvelle dégradation du temps (pluie et vent), ce qui est peu favorable aux thrips. **La surveillance doit se maintenir.**

Période de risque

Pendant la période de croissance jusqu'à la floraison.

Seuil de nuisibilité

5 thrips en moyenne par balayage avec une main humide.

Rédacteur : Nina Rabourdin, Terres Inovia
 Suppléant : Guy Arjauré, Terres Inovia
 En partenariat avec ARVALIS – Institut du végétal

Terres Inovia
 l'agronomie en mouvement

Bulletin de santé du végétal
 ECOPHYTO

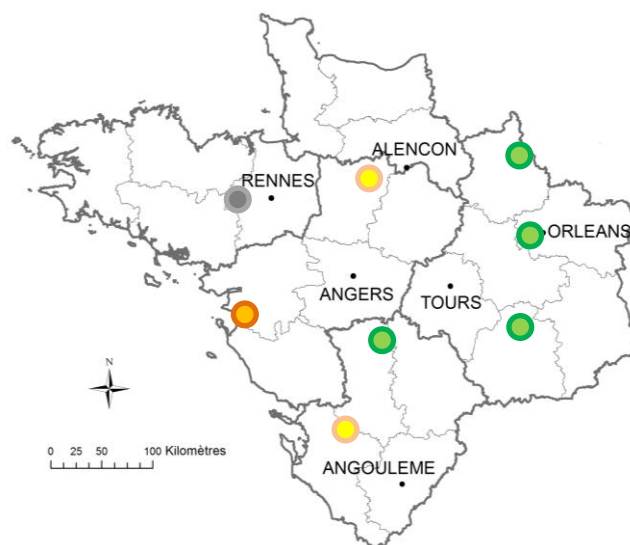
Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. Le Terres Inovia dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018

SEPTORIOSE

Contexte d'observations

Sur 7 parcelles observées 2 nouvelles parcelles montrent l'apparition des premiers symptômes de septoriose sur les feuilles basses sur une partie de la parcelle ou sur moins de 100% des plantes : parcelle BSV Saint Pierre d'Amilly (17) premières tâches de septoriose sur les feuilles basses sur 80% des plantes, variété ANGORA et parcelle BSV Villaine la Juhel (53) premiers symptômes de septoriose sur 10% de la parcelle, variété BLIZZAR. La parcelle BSV Pornic (44), variété SIDERAL fait toujours état de symptômes de septoriose sur 100% des plantes. Sur les autres secteurs les parcelles sont saines, aucun symptôme n'est signalé.



Observatoire septoriose : Relevés des symptômes du 01/03 au 15/03

- Parcelles de lin d'hiver avec 100% des plantes touchées
- Apparition des premiers symptômes sur feuilles basses sur moins de 100% des plantes
- Parcelles de lin d'hiver avec 100% des plantes saines
- Pas d'observation sur les 2 dernières semaines

Période de risque

De la floraison à la maturité.

Seuil de nuisibilité

Il n'y a pas à ce jour pour la septoriose de seuil de risque. Etant donné la nuisibilité potentielle de cette maladie, il est considéré que l'apparition des premiers symptômes pendant la période de risque (de début floraison à maturité) constitue un risque. Celui-ci est d'autant plus important que les conditions climatiques sont humides et douces au moment de la floraison.

Analyse du risque

100 % des parcelles sont en dehors de la période de risque (floraison débutée) vis-à-vis de la septoriose. Le risque est pour l'instant faible. **Dans les parcelles déjà atteintes surveiller la progression des symptômes sur les étages supérieurs.** Dans les parcelles saines, surveillez l'apparition des symptômes.



Photos : Symptômes de septoriose sur parcelle BSV Breteil (35) au mois de janvier 2016. Présence de pycnides dans les taches de septoriose.



Sources : Terres Inovia

Rédacteur : Nina Rabourdin, Terres Inovia
 Suppléant : Guy Arjauré, Terres Inovia
 En partenariat avec ARVALIS – Institut du végétal

Terres
 Inovia
 l'agronomie en mouvement

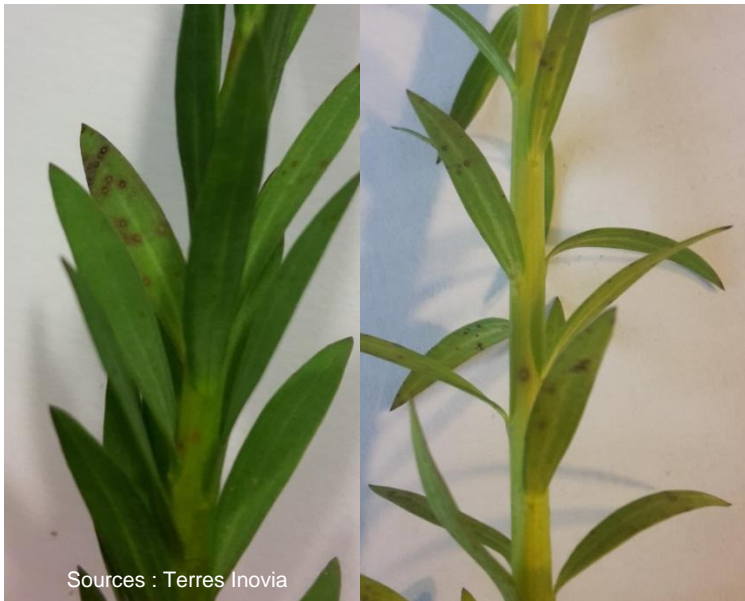
Bulletin
 de santé
 du végétal
 ECOPHYTO

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. Le Terres Inovia dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018

AUTRES SYMPTOMES

Symptômes visibles sur parcelle BSV Villaine la Juhel (53), parcelle BSV Souge (36) et parcelles BSV Breteil (35) : petites taches brunes ou claires avec un halo brun foncé.



Sources : Terres Inovia

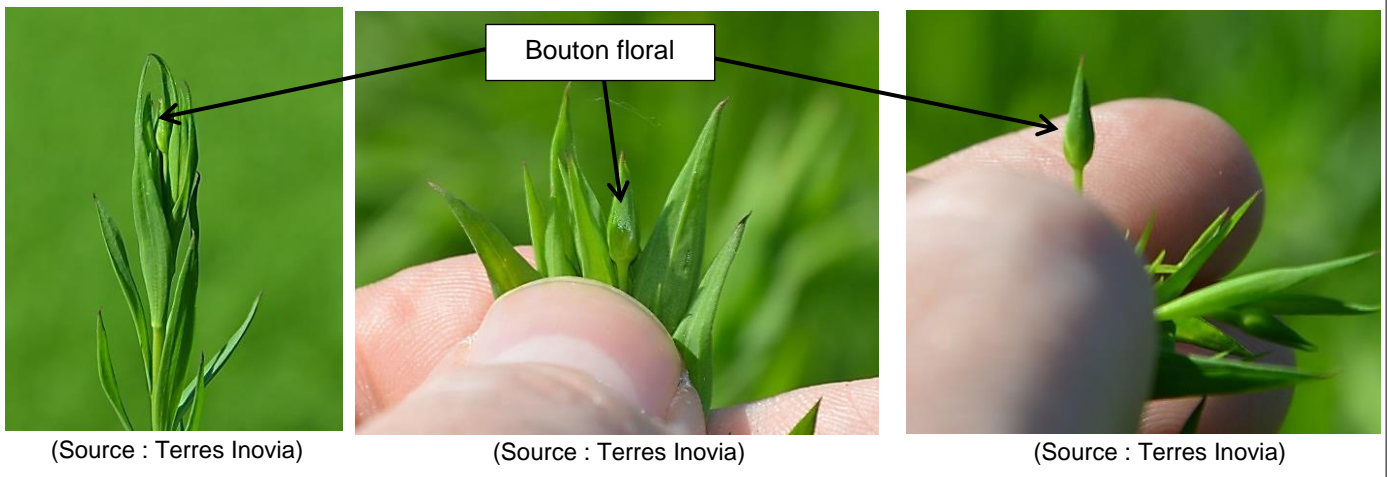
Photos (à gauche avant mise en bouteille – à droite après 1 semaine de mise en bouteille) : des ponctuations brunes sur feuilles et tige ont pu apparaître ces dernières semaines - Après 1 semaine en « chambre de culture » (bouteille en plastique) les symptômes n'ont pas évolué. Ces taches ne sont pas d'origine fongique. Il s'agit très certainement de taches physiologiques ou symptômes de phytotoxicité.

Annexes

RAPPEL : RECONNAITRE LES STADES CLES

STADES : LIN OLEAGINEUX D'HIVER

Stade E1 (BBCH 51) : Le premier bouton floral est visible



(Source : Terres Inovia)

(Source : Terres Inovia)

(Source : Terres Inovia)

Rédacteur : Nina Rabourdin, Terres Inovia
 Suppléant : Guy Arjauré, Terres Inovia
 En partenariat avec ARVALIS – Institut du végétal

Terres Inovia
 l'agronomie en mouvement

Bulletin
 de santé
 du végétal
 ECOPHYTO

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. Le Terres Inovia dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018